

Moins de chômage grâce aux primes à l'embauche

L'économie neuchâteloise a très bien résisté à la crise provoquée par la pandémie. On est loin des scénarios redoutés au printemps 2020. Pour les autorités, c'est notamment grâce aux primes distribuées aux employeurs.

PAR BAYRON.SCHWYN@ARCINFO.CH



Le taux de chômage a désormais retrouvé son niveau d'avant crise (photo d'illustration). KEYSTONE

«Inespérée», «spectaculaire». C'est en ces termes que Valérie Gianoli, cheffe du Service de l'emploi du canton de Neuchâtel (Semp), décrit la situation du marché de l'emploi aujourd'hui. Elle n'a pas dû vivre le cauchemar prédit par le Secrétariat d'Etat à l'économie. «En mai-juin 2020, on parlait d'un taux de chômage qui pouvait atteindre entre 8 et 12% dans le canton de Neuchâtel. On se préparait à vivre une situation extrêmement difficile.» Mais le taux de chômage ne dépassera pas les 5,1%, barre maximale atteinte en janvier-février 2021. En décembre 2021, il est revenu à 3,7%, taux que l'on connaissait en décembre 2019, quelques mois avant le début de la crise sanitaire. Pour autant, le canton de Neuchâtel affiche l'un des plus hauts taux du pays, alors que la moyenne nationale s'établissait à 2,6% en décembre dernier.

Pour Valérie Gianoli, la Réduction de l'horaire de travail (RHT ou chômage partiel) – dont la demande poursuit sa baisse – et les aides aux cas de rigueur expliquent en grande partie pourquoi le taux de chômage est resté contenu, même s'il reste encore relativement élevé.

Octroi de près de 600 primes à l'embauche

Une série de mesures ont été mises en place dans le canton pour contribuer à faire baisser le taux de chômage dès que l'horizon économique semblait s'éclaircir au printemps dernier. L'Etat a ainsi délié les cordons de la bourse pour accorder des primes directes aux entreprises qui ont engagé des Neuchâteloises et Neuchâtelois en recherche d'emploi. Entre le 1er avril et le 31 décembre 2021, il a octroyé des subsides de 2000, 4000 ou 6000 francs aux employeurs, en fonction du profil engagé, et à condition de respecter certains



«On s'attend à un ralentissement économique en 2022, qui provoquera sans doute une hausse contenue du taux de chômage.»

VALÉRIE GIANOLI
CHEFFE DU SERVICE
NEUCHÂTELOIS DE L'EMPLOI

critères, comme le fait que la place vacante devait être annoncée au Semp. Des montants de 500 à 1000 francs étaient également prévus pour les agences de placement. Bilan: les employeurs de près de 520 personnes en ont bénéficié, pour un montant d'un peu moins de 1,6 million de francs. Les entreprises recevaient également 500 francs par mois lorsqu'elles engageaient des personnes demandeuses d'emploi de moins de 30 ans pour un stage professionnel. Un montant qui rend l'engagement quasi neutre financièrement, alors qu'habituellement 25% des indemnités de chômage, et au minimum 500 francs, sont à la charge de l'entreprise. Septante-huit stagiaires ont bénéficié de ce soutien, pour un total d'environ 156 000 francs. Pour Valérie Gianoli, cette opération a été «très positive». «Il est impossible de dire précisément à quel point cette mesure a participé à la baisse du taux de chô-

mage, mais elle y a assurément contribué», avance-t-elle. Elle se réjouit que cette mesure ait pu mettre à mal les a priori qui frappent parfois les demandeurs d'emploi, et montrer qu'il y a de «très beaux profils» parmi eux. Devant l'incertitude de la situation, aucun objectif chiffré n'avait été établi, mais une enveloppe d'un maximum de 2,8 millions de francs avait été débloquée. Est-il prévu de poursuivre cette année avec le montant restant? «Je pense que l'étape est terminée avec ce type de mesure. Nous travaillons à élaborer des appuis plus ciblés, selon les besoins des employeurs et des demandeurs d'emploi», indique-t-elle.

Ralentissement économique attendu

Elle rappelle que, de mars 2020 à septembre 2021, 630 millions de francs ont été injectés dans l'économie

neuchâteloise, soit environ 1,6 million par jour. Aujourd'hui, l'objectif reste de «continuer à contribuer à la diminution du taux de chômage pour s'approcher le plus possible de la moyenne suisse», indique-t-elle. Soit la perte d'environ 1 point. Mais Valérie Gianoli reste prudente. «On ne peut pas dire qu'on a dépassé la crise. On s'attend à un ralentissement économique en 2022, qui provoquera sans doute une hausse contenue du taux de chômage», prédit-elle. Problèmes d'approvisionnement en énergie ou en matériel, environnement instable dans certaines régions du globe: elle pointe une série de facteurs qui pourrait encore mettre à mal la vigueur de l'économie. «Nous savons que dans le canton de Neuchâtel, le tissu économique réagit très fortement aux impacts des crises mondiales, plus que d'autres cantons moins industrialisés.»